



N° 0325 / ANACIM/DG/DNAA

Dakar, le 09 FEV 2022

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

L'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) recrute :

UN (01) CADRE TECHNIQUE EN GENIE CIVIL

LIEU D'AFFECTATION : ANACIM Siège/Dakar

UNITE D'AFFECTATION : Direction de la Navigation Aérienne et des Aéroports (DNAA)

POSTULANTS : Toute personne qualifiée

I. MISSION ET TACHES

Dans le cadre des activités de supervision de l'agence, le candidat retenu est chargé de :

- ✓ élaborer et mettre à jour la réglementation relative à la conception et exploitation des aéroports ;
- ✓ participer aux processus de création, d'homologation et de certification des aéroports ;
- ✓ superviser les activités des exploitants d'aéroport ;
- ✓ participer aux études sur la sécurité des aéroports relatives à l'exploitation des aéroports ;
- ✓ exécuter toute autre tâche à la demande de la hiérarchie.

A ce titre, il aura entre autres pour tâches :

- ✓ coordonner la réalisation des études techniques (études d'Avant-Projet Sommaire (APS), études d'Avant-Projet Détaillées (APD)) des projets de construction de bâtiments ;
- ✓ établir les cahiers de charge normalisés pour le suivi de la qualité des travaux ;
- ✓ coordonner le suivi et le contrôle des travaux de construction dans le respect des délais, du coût et de la qualité à travers l'établissement ou la validation des plannings de contrôle et de suivi des chantiers, la désignation des contrôleurs de travaux, la participation aux travaux sur le terrain, l'établissement ou la validation des rapports de chantier ;
- ✓ veiller aux respects des normes HSE dans les chantiers.

II. QUALIFICATION, COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou de technicien supérieur en Génie Civil/Travaux publics ou équivalents ;
- ✓ avoir au moins trois (03) années d'expérience dans le domaine de l'exploitation des aéroports ou de la supervision des aéroports ;
- ✓ avoir une bonne connaissance en conception et exploitation des aéroports ;
- ✓ avoir une bonne connaissance des règlements aéronautiques du Sénégal relatifs aux aéroports (RAS 14 Volume 1) et aux hélistations (RAS 14 Volume 2) ;

- ✓ avoir une bonne connaissance des documents et manuels pertinents de l'OACI relatifs à la conception et l'exploitation d'aérodrome, notamment l'annexe 14 volumes 1 et 2, Doc 9137, Doc 9157, Doc 9981 ;
- ✓ avoir une connaissance générale de la réglementation relative au plan d'urgence d'aérodromes.

III. DUREE DU CONTRAT

Le contrat de travail est à durée indéterminée, avec une période d'essai de trois (3) mois.

IV. CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION

Elles sont conformes aux dispositions de la législation sociale sénégalaise, du Statut unique et du Code de rémunération du personnel de l'ANACIM.

V. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

La sélection se déroule en deux (02) étapes : évaluation sur dossier et entretien avec un jury.

Seuls les candidats dont les dossiers sont retenus à l'issue de la première phase sont convoqués pour l'entretien.

VI. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier est constitué des pièces suivantes :

- ✓ une lettre de motivation adressée au Directeur général de l'ANACIM ;
- ✓ un curriculum vitae détaillé ;
- ✓ les copies légalisées des diplômes ;
- ✓ les copies légalisées des attestations de stages effectués, les attestations des expériences acquises et le certificat de travail du dernier employeur, le cas échéant.

Avant tout engagement à l'ANACIM, le candidat sélectionné devra fournir un certificat de nationalité sénégalaise et un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

VII. DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être envoyé ou déposé sous pli fermé, au plus tard le 25 février 2022 à 17 h 00 précises au Bureau du Courrier de l'ANACIM sise à l'Aéroport militaire Léopold Sédar SENGHOR, BP 8184, Dakar-Yoff.

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus, seront déclarées irrecevables.

NB : L'ANACIM se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet avis d'appel à candidature.

Le Directeur général

ANACIM
Le Directeur Général
REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DU TOURISME ET DES TRANSPORTS AERIENS
SIDY GUÉYÉ